

L'actu du jour

La fécondation in vitro : une découverte qui a fait des petits !

Le prix Nobel de médecine a été remis lundi 4 octobre à Robert Geoffrey Edwards. Ce chercheur anglais est connu pour être l'inventeur de la fécondation in vitro. Cette technique médicale permet à des couples stériles d'avoir des enfants. Explication.



Un expert effectue une fécondation in vitro. © PHOTO AFP / Saeed KHAN

L'actu du jour :

Trente ans de fécondation in vitro

Le 25 juillet 1978 à 23 h 30, **Louise Brown**, 2,650 kilos, venait au monde dans une petite ville du nord de l'Angleterre. Louise n'était pas un bébé comme les autres, c'était le premier « bébé éprouvette », c'est-à-dire, un bébé né grâce à la fécondation in vitro.

En France, il faudra attendre 1982, pour qu'**Amandine** voie le jour grâce à cette technique de procréation médicalement assistée.

Depuis, 4 millions d'enfants sont nés dans le monde grâce à la **FIV**. Dans notre pays, cela représente 2,5 % des naissances.

Un espoir pour des millions de couples

Plus de 10 % de couples seraient **stériles**, dans le monde. La **fécondation in vitro** représente une avancée considérable et un espoir pour tous ces

parents qui ne peuvent avoir d'enfants de façon naturelle. Avant la première **FIV**, la seule solution était l'adoption d'un enfant. Aujourd'hui, la femme peut être enceinte comme lors d'une grossesse naturelle et accoucher de son bébé.

Une technique très encadrée en France

En France, la fécondation in vitro est très encadrée par des lois pour empêcher des abus. Par exemple, cette technique ne peut être utilisée que lorsque les parents ne peuvent avoir d'enfant naturellement, ou lorsque la fécondation « in vivo » (c'est-à-dire naturelle) peut être **dangereuse** pour le futur bébé. Il n'est pas question d'utiliser la **FIV** pour sélectionner des embryons et choisir par exemple le sexe ou la couleur des yeux de son enfant !

En revanche, aux **États-Unis**, aucune règle n'encadre la FIV. Certaines cliniques proposent la **sélection d'embryons**. La FIV donne souvent plusieurs embryons. Parmi les différents embryons, un seul est réimplanté dans le corps de la femme. Les parents peuvent choisir l'embryon garçon ou l'embryon fille !

En **France**, cette pratique est impensable. Les parents n'ont pas le choix, comme dans le cas d'une fécondation naturelle, où le sexe et la couleur des cheveux du futur bébé ne sont pas connus. Et c'est tant mieux. Car, c'est grâce à cette inconnue que chaque homme ou chaque femme est **un être unique** !

Le mot du jour : fécondation in vitro (FIV)

La **fécondation** est la rencontre entre un **spermatozoïde** (cellule sexuelle de l'homme) et un **ovule** (cellule sexuelle de la femme). Cette union donne un **embryon**, qui, après avoir évolué pendant 9 mois dans le ventre de la femme donne naissance à un bébé. Mais certains couples ne parviennent pas à féconder de manière naturelle, on dit qu'ils sont **stériles**.

La naissance d'un « bébé éprouvette »

Depuis la fin des années 1970, la science permet de **féconder** un ovule à l'extérieur du ventre de la maman de manière artificielle. On prélève un spermatozoïde chez l'homme, que l'on place dans une **éprouvette** en verre pour ensuite le féconder à un ovule de la femme. C'est pour cela que l'on parle de « **bébé éprouvette** ». Une fois fécondé, l'ovule est replacé dans l'utérus de la femme, la poche dans laquelle le fœtus va se développer. Il se peut que le spermatozoïde ou l'ovule appartiennent à une autre personne que les parents. On parle alors de donneur. Cette technique est appelée « **fécondation in vitro** » (Fiv).

Le terme latin « **in vitro** », signifie « **dans le verre** », en référence à l'éprouvette en verre.

La question du jour :

En quelle année est née Louise Brown, le premier bébé « éprouvette » ?

- 1978
- 1982
- 1996

Les liens du jour :

La clinique des bébés sur mesure

C'est quoi le prix Nobel ?

Coline Arbouet

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)